



DEVENEZ MÉCÈNE

**Festival de Musique de
Chambre d'Arcachon**

S'ENGAGER ENCOURAGER PARTAGER



RENDEZ-VOUS DANS UN LIEU D'EXCEPTION

©D.R - Festival Arcachon

L'AMCA organise depuis 2018 un Festival de Musique de Chambre accueillant certains des artistes les plus reconnus au niveau international.

Sous l'impulsion d'Alain du Beaudiez président fondateur de l'AMCA et de la Mairie d'Arcachon, le Festival de Musique de Chambre prend chaque année ses quartiers au Théâtre Olympia d'Arcachon, en coréalisation avec ce dernier et propose depuis 2024 également des concerts à la salle de spectacle Le Miroir, à Gujan-Mestras.



©Stéphanie Lacombe

LE QUATUOR MODIGLIANI

L'un des ensembles de musique classique les plus reconnus en France et à l'étranger assure la direction artistique du Festival.

Le Festival vous donne rendez-vous chaque printemps avec une programmation réunissant les talents les plus prometteurs et certains des plus grands musiciens d'aujourd'hui. Venez découvrir l'atmosphère unique d'un Festival en plein coeur de la ville. Retrouvez sur scène les musiciens emblématiques de la musique classique française et internationale interprétant des œuvres universelles.

Participez à l'aventure!

DEVENIR MÉCÈNE

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE



Anne Queffélec



Nikolaï Luganski



Gautier Capuçon



Arielle Beck



Adèle Charvet



Renaud Capuçon

Soutenez un projet unique

En tant que mécène du Festival de Musique de Chambre d'Arcachon vous :

- Enrichissez la culture de votre entreprise : invitez vos clients, vos salariés... à découvrir un concert de musique classique dans un lieu d'exception
- Soutenez l'excellence de la programmation
- Favorisez l'accès à la culture pour tous avec des tarifs abordables et des opérations en direction des écoles de musique du Sud Bassin
- Participez à un club de mécènes prestigieux

Plusieurs options pour devenir mécène

Le soutien des entreprises peut prendre plusieurs formes : apport financier, en nature ou en compétence.

Des PME-PMI aux plus grandes entreprises, vous pouvez choisir une formule personnalisée et vous associer à l'image et au rayonnement de l'évènement.

Le montant du mécénat est laissé à votre discrétion avec un minimum de 2000€. Grâce à la loi du 1er août 2003 sur le mécénat, les dons versés à l'association des Amis de la Musique de Chambre d'Arcachon (reconnue d'intérêt général) donnent droit à une **déduction fiscale** pour les entreprises égale à **60% du montant du don** (dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires).



©D.R - Théâtre Olympia

Des avantages à la clé (dans la limite de 20% de contrepartie)

Les mécènes bénéficient de nombreux avantages (formules à déterminer en fonction du montant du don).

- **Un quota réservé de nos meilleures places de concerts**
- **Un accueil VIP pour vos invités**
- **Une visibilité particulière sur les différents supports de communication et médias autour du Festival**
- **L'accès aux soirées d'après concert favorisant des rencontres et échanges avec les artistes**
- **Être invité à une soirée spéciale au "Tir au Vol" d'Arcachon**

Contactez nous sur amca33120@gmail.com pour construire ensemble la formule sur mesure qui vous ressemble.

DEVENEZ MÉCÈNE

Soutenez le festival et ses événements culturels

pour toute demande d'information

amca33120@gmail.com

www.festivalmusiquedechambrearcachon.com



le miroir

